

une partie de leur propre économie. La semaine dernière, j'ai entendu un député déclarer que l'AEIE ne revêt plus d'importance aux yeux des Canadiens. Toutefois, avant qu'ils ne commencent à se faire «péter les bretelles», comme on dit en français, je leur rappelle que si les Canadiens...

[Français]

... la raison pour laquelle les Canadiens ne sont pas préoccupés par l'agence de tamisage, c'est que cette agence-là, monsieur le Président, a servi... a été bonne pour le Canada. Je rappellerai, par exemple, que les Canadiens savent très bien que, en 1970, le secteur manufacturier était à 61 p. 100 déteu par des étrangers. En 1980, cela avait baissé à 53 p. 100. On avait repris 8 p. 100 de notre économie. La même chose était vraie...

**Une voix:** Vous avez fermé la compagnie!

**M. Gauthier:** Non, cela n'est pas vrai. On n'a pas fermé la compagnie, on a fait en sorte que les Canadiens s'y intéressent.

Le pétrole, le gaz naturel... en 1970, 76 p. 100 étaient détenus par des intérêts étrangers; en 1980, 51 p. 100. Pourquoi? On a mis sur place, devant les Canadiens, le défi de racheter, de devenir chez nous maîtres de notre économie et d'augmenter notre participation économique en rachetant nos ressources, nos compagnies.

[Traduction]

De 1970 à 1980, la propriété étrangère dans le domaine des mines et du traitement des minerais est passée de 70 à 48 p. 100. Je considère cela comme un bon résultat qui prouve l'utilité de l'AEIE. Bien entendu, lors du dernier sondage d'opinion, les Canadiens ont répondu qu'ils ne se préoccupaient guère de la modification de l'AEIE. Je comprends, car grâce à l'Agence nous sommes parvenus à un certain degré de canadienisation; il faut l'admettre. Nous avons inversé une tendance qui inquiétait beaucoup d'entre nous, car la propriété étrangère devenait une menace pour notre économie. Comme le disait le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy), il y a des compagnies qui sont les bienvenues, même si nous savons qu'en règle générale elles ne font pas autant de recherche et de développement au Canada que les compagnies canadiennes.

Nous aimerions développer notre secteur de la haute technologie, nous souhaiterions que les Mitel, Gandalf et Nabu soient capables, un jour, de soutenir la concurrence internationale, mais en restant propriété canadienne. Je ne vois rien de répréhensible là-dedans. Que trouvons-nous dans ce projet de loi qui puisse encourager les Canadiens à investir dans leur propre économie? Rien. Absolument rien. Y a-t-il quelque chose dans ce projet de loi qui puisse inciter les étrangers à venir au Canada investir dans l'industrie et l'économie du pays? Rien. Mais, le gouvernement, par une campagne de...

[Français]

«Dénigrement», je ne connais pas le nom anglais, alors je vais utiliser ce mot, une campagne de dénigrement à l'égard de

### Attribution de temps

l'agence de tamisage; ils ont émis des opinions à tort et à travers selon lesquelles l'agence était une menace pour le pays, que c'était elle qui était responsable de la crise économique que nous avons vécue à la suite de la récession des années 1980, 1981 et 1982. Mais c'est absolument faux! C'est l'économie internationale qui a fait que les Américains, en finançant un déficit très considérable, ont augmenté les intérêts chez eux à un tel taux que les capitaux étrangers s'en allaient aux États-Unis. Je me souviens, l'année dernière, en trois mois il y a eu 40 milliards de dollars investis aux États-Unis. Pourquoi? Parce qu'ils payaient du 13 et 14 p. 100, ce n'est pas compliqué. Alors, ils n'allaient pas au Canada, et les Canadiens qui avaient de l'argent à placer cherchaient à investir où? Là où le loyer de l'argent était le plus apte à leur donner un rendement, et cela est arrivé de façon tout à fait «internationale».

On n'a pas à être un génie en économie pour comprendre que ce n'est pas l'AEIE qui a fait ces choses-là, que ce n'est pas l'agence de tamisage qui a occasionné la récession économique, qu'elle a été évidemment touchée au cours des années passées, mais l'année dernière, 95 ou 96 p. 100 des demandes en vertu de l'AEIE ont été acceptées au Canada, 97 p. 100 pour être exact. Pourquoi? Pour une somme de 4.1 milliards de dollars de capitaux étrangers investis d'ici, au pays, qui ont créé des «jobs», qui ont ranimé une économie qui avait besoin d'être réanimée, ce qui fait que, aujourd'hui, les Canadiens sont capables de se défendre et de s'occuper de leur débat. Est-ce que le ministre responsable, qui va être le «tsar», qui va être le grand «boss» maintenant de tout investissement étranger, est-ce que ça va seulement être lui qui va être le seul à décider? Il n'aura pas besoin de consultation avec ses collègues du Cabinet, il va pouvoir faire ce qu'il veut, quand il le veut, quand ça lui dira. Moi, je dis que cela est inquiétant, parce qu'il y a des compagnies telles que la Mitel qui a obtenu des octrois du gouvernement fédéral, de l'ordre de 30 millions, pour son expansion, l'établissement à Renfrew, à Bouctouche, et Dieu sait, on va en parler encore de cette affaire-là, ils ont obtenu des octrois! Moi, je dis qu'une compagnie canadienne qui obtient des octrois fédéraux devrait être soumise à un examen de tamisage par l'agence d'examen des investissements étrangers, et le ministre n'aura plus à s'inquiéter de cela, il ne le fera plus, il va choisir qui il va vouloir, l'acheteur... Bienvenue, et achetez-nous, on n'est pas cher!

Monsieur le Président, voilà pour mes remarques, et on reviendra sur les amendements tantôt.

**M. Pierre Blais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, l'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) parlait de déclencher des élections sur cette question tout à l'heure, au début de ses commentaires. A mon avis, ce serait l'enterrement définitif du parti libéral canadien si on déclenchait des élections là-dessus. Simplement à voir la réaction des Canadiens actuellement aux politiques défendues par notre gouvernement, je pense que ce serait un mauvais service à leur rendre, particulièrement au député d'Ottawa-Vanier.